

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 8 novembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

GESTION DU PATRIMOINE – NIORT TECH II - ACQUISITION DE VOLUMES POUR LA REALISATION D'UN COMPLEXE "ENSEIGNEMENT SUPERIEUR" ET "TOURISME D'AFFAIRES"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Pascal DUFORSTEL, Jean-Martial FREDON, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

GESTION DU PATRIMOINE – NIORT TECH II - ACQUISITION DE VOLUMES POUR LA REALISATION D'UN COMPLEXE "ENSEIGNEMENT SUPERIEUR" ET "TOURISME D'AFFAIRES"

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Ville de Niort dispose sous le haut de la place de la Brèche d'un espace d'environ 1 800 m² de locaux, dont uniquement le clos et le couvert, brut de béton, a été réalisé à ce jour.

Il est envisagé d'acquérir à l'euro symbolique les volumes appartenant à la ville en vue de la réalisation d'un Complexe « Enseignement supérieur » et « Tourisme d'Affaires » qui permettra d'accueillir en centre-ville :

- des petits congrès sur une jauge allant jusqu'à 500 à 600 personnes avec un amphithéâtre de plus de 300 places,
- mais aussi, des enseignements magistraux des établissements d'enseignement supérieur concentrés autour du site de la Brèche, notamment avec l'écosystème numérique Niort Tech II.

La désignation des volumes cédés résultera d'un état descriptif de division actuellement en cours de formalisation par un géomètre expert mandaté par la ville. Le détail précis des volumes cédés fera donc l'objet d'une délibération ultérieure.

Dans un premier temps, un compromis de vente entre la Ville de Niort et la CAN sera formalisé sous conditions suspensives régissant notamment la modification de l'état descriptif de division en volumes ; l'analyse et le déplacement des servitudes actuelles, la levée des risques concernant les sinistres et contentieux en cours, notamment au titre de l'étanchéité, ainsi que la vérification des plans de récolement relatifs aux travaux. En raison d'une demande forte de locaux pour pouvoir dispenser les cours à Niort Tech II à partir de septembre 2021, il s'agit de pouvoir engager dès à présent la consultation pour sélectionner un Maître d'œuvre qui sera chargé de conduire l'aménagement de cet espace au plus tôt.

Dans un second temps, une fois les conditions levées du compromis, un acte authentique constatant la cession sera soumis à la signature des parties. A l'issue de la signature de l'acte authentique, la mission de maîtrise d'œuvre sera attribuée.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le principe de l'acquisition des volumes du site des Hauts de Brèche nécessaires à la réalisation d'un Complexe « Enseignement supérieur » et « Tourisme d'Affaires », équipement mobilisable dans le cadre des compétences « tourisme économique » et « enseignement supérieur » détenues par la CAN ;
- Approuver les modalités d'acquisition à intervenir, s'agissant de la promesse de vente et de l'acte authentique afférents ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes à intervenir, tous les frais liés à cette acquisition étant à la charge de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Motion adoptée par 65 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 7.

Pour : 65

Contre : 0

Abstention : 7

Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué